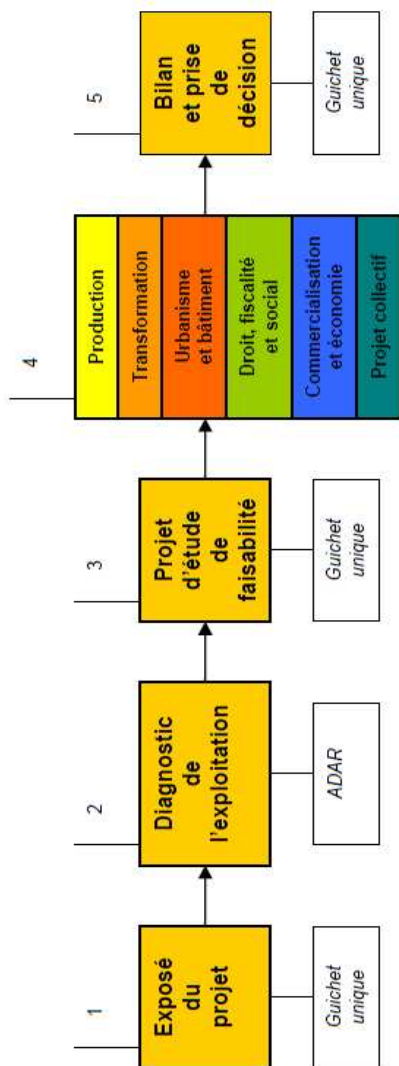


LES ETAPES



LES PERSONNES RESSOURCES DU GUICHET UNIQUE

Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin :

Aude FORGET
03 88 19 55 95
aude.forget@bas-rhin.chambagri.fr

Jean-Luc PARTHONNEAU
03 88 97 08 94
jl.parthonneau@bas-rhin.chambagri.fr

Et pour les exploitants en Agriculture
biologique,

Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace :

Cécile VIRIAT
03 88 19 17 91
cecile.viriat@opaba.org

Maison de l'Agriculture
Espace Européen de l'Entreprise
2 rue de Rome
BP 30022 – Schiltigheim
67013 STRASBOURG Cedex

Retrouvez ces informations
sur le site internet :

www.bas-rhin.chambagri.fr

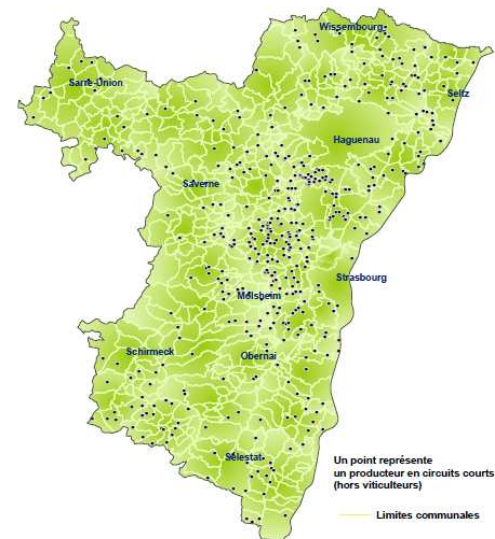
République Française



CHAMBRE D'AGRICULTURE
Bas-Rhin

CREER OU DEVELOPPER UNE ACTIVITE DE VENTE EN CIRCUITS COURTS

Les outils
pour vous accompagner
dans votre projet



Sources: IGN Route 500 - Copyright IGN 2008 - Réalisation: C.Fischer & D.Viel - Août 2009

Les 460 exploitations en circuits courts

LES CIRCUITS COURTS DE COMMERCIALISATION

Les circuits courts désignent la vente directe ou la vente avec un intermédiaire.

Quelques exemples : la vente à la ferme, sur les marchés, la distribution de paniers, la libre-cueillette ou la vente à des commerces de détail.

L'état des lieux de l'offre en circuits courts dans le Bas-Rhin réalisé par la Chambre d'Agriculture en 2009 a dénombré près de 460 exploitations ayant une activité de vente directe, soit environ 12 % des exploitations professionnelles.

Les avantages pour le producteur :

- Création ou amélioration de son revenu avec un prix juste et rémunérateur ;
- Lien direct avec le consommateur ;
- Diversification de l'activité agricole et valorisation de son savoir-faire.

Les avantages pour le consommateur :

- Produits frais, de saison et traditionnels ;
- Lien direct avec le producteur : traçabilité, transparence et connaissance du mode de production ;
- Soutien de l'agriculture locale et de ses multiples fonctions.

LES PRINCIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE

- Un **guichet unique** : un interlocuteur référent pour votre accueil et pour la coordination et le suivi des différentes interventions ;
- Un parcours d'**accompagnement global** et transversal : analyse de votre projet dans toutes ses dimensions ;
- Une **modularité** : un dispositif à la carte, selon vos besoins.

LES PARTENAIRES

- La Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin ;
- Le Centre de Fiscalité et de Gestion ;
- L'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace ;
- Alsace Qualité



LES VOILETS DE L'ETUDE DE FAISABILITE

- Faisabilité technique du projet ;
- Analyse du projet de transformation : aspects techniques, sanitaires, réglementaires et économiques ;
- Urbanisme et bâtiment : conception d'un local ou d'un bâtiment ;
- Droit, fiscalité et social : analyse des conditions de réalisation du projet ;
- Economie, commercialisation et marketing : analyse de la rentabilité du projet et approche du marché ;
- Projet collectif.

LA PRESTATION

Certaines des prestations proposées dans le cadre de ce dispositif sont payantes. Le tarif peut varier en fonction des modules choisis.



Le Conseil Régional d'Alsace a un dispositif d'aides qui permet la prise en charge de :

- 50 % des coûts liés à la mise en place d'un plan qualité ;
- 80 % des coûts d'une étude de marché ;



pour les adhérents à Bienvenue à la Ferme.